



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
**COMMUNE D'ILLE SUR TET**  
**SEANCE DU 17 FEVRIER 2022**

**Date de convocation :**  
10/02/2022

En exercice : 29  
Présents : 19  
Votants : 29

L'an deux mille vingt-deux et le dix-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude AYMERICH, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint

Étaient présents : Mmes Mrs, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, **adjoints**, Mmes Mrs, Denis OLIVE, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Daniel RENOULEAU, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : William BURGHOFFER (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Annabelle ALESSANDRIA (pouvoir à Claude AYMERICH), Alain DOMENECH (pouvoir à Xavier BERAGUAS), Maryse NOGUÈS (pouvoir à Evelyne FUENTES), Jean-Louis LIGAT (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Armande IGLESIAS (pouvoir à Caroline PAGÈS), Caroline MERLE (pouvoir à Alain MARGALET), Jade SAVOYE (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Georges LLOBET), Vanessa DENAYRE (pouvoir à Danielle POUDADE)

Mme Mélissa OBBIH a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022/17 : NOUVEAU PROGRAMME – RESTAURATION DE L'HOSPICI**

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint rappelle le programme de restauration de l'hospice, découpé en 5 tranches, qui a concerné la chapelle et les dortoirs.

Il s'agit désormais de réaliser la restauration des ailes Sud et Est, puis de faire l'aménagement des intérieurs de l'Hospice Saint-Jacques et la mise en valeur de l'église de la Rodona.

Pour ce faire, en accord avec la DRAC Occitanie, un cahier des charges a été rédigé pour rechercher un maître d'œuvre.

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint demande à l'assemblée de se positionner sur ce nouveau programme et le lancement de la consultation.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,  
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour la restauration des ailes Sud et Est, puis l'aménagement des intérieurs de l'Hospice Saint-Jacques et la mise en valeur de l'église de la Rodona.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 17 février 2022

Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint délégué,

Claude AYMERICH

